



Le rapport d'activités d'Inclusion

Version **FA**cile à **L**ire et à **C**omprendre

Le rapport d'activités, c'est quoi ?

Le rapport d'activités, c'est un résumé de tout ce que Inclusion asbl a fait en 2022.



Inclusion asbl, c'est quoi ?



Inclusion asbl c'est une association qui veut :

- augmenter la **qualité de vie**
- augmenter la **participation à la société** des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs familles.



Inclusion asbl a **3 missions** importantes :

1. Inclusion asbl rassemble les familles et les personnes avec un handicap intellectuel.
2. Inclusion asbl défend les droits des personnes avec un handicap intellectuel.
3. Inclusion asbl aide les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles.

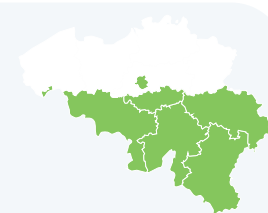


Inclusion asbl, c'est où ?

Inclusion asbl c'est à Bruxelles et en Wallonie.

Il y a plusieurs groupements.

Des groupements, ce sont des familles membres d'Inclusion asbl qui se rassemblent par région ou parce qu'elles sont intéressées par un handicap comme la trisomie 21 ou le syndrome de Williams.



Inclusion a fait quoi cette année ?

Mission 1 : Pour rassembler les personnes avec un handicap intellectuel et les familles

1. Inclusion asbl a organisé des **activités** et des **groupes de parole**.

On a organisé des **groupes de paroles** :

- pour les personnes avec un handicap pour parler du logement, des réseaux sociaux, des émotions, ...
- pour les parents et les proches : pour parler des difficultés, de l'après-école, ...



On a organisé des **activités pour les personnes avec un handicap**.

Par exemple :

- des ateliers de secourisme
 - une activité avec des chiens
 - des ateliers yoga du rire
- Ce sont des ateliers pour rire tous ensemble.



2. Inclusion asbl a organisé **la journée des familles**.

On a été à la Ferme Nos Pilifs.

On a visité la ferme.

On a aussi fait des ateliers pour apprendre à :

- faire des éponges avec des vieilles chaussettes,
- soigner les animaux de la ferme.



3. Inclusion asbl a changé **le projet InCA**.

Le projet InCA c'est l'**IN**clusion au **C**œur de l'**A**ssociation.

C'est un groupe de personnes avec un handicap intellectuel qui participent aux projets de l'association et donnent leur avis.

Ce sont les représentants.



Les représentants ne participent plus au conseil d'administration.
Parce que c'est trop difficile à comprendre.
Maintenant, on fait autrement.

Les membres du conseil d'administration viennent parfois aux réunions du groupe des représentants :

- pour discuter avec les représentants,
- pour préparer ensemble les moments importants de l'association.



Mission 2 : Pour défendre les droits des personnes avec un handicap intellectuel

1. Inclusion asbl a participé à des **conseils**.

Un conseil est un groupe de personnes qui discute.
Dans ces conseils, Inclusion asbl donne son avis quand on décide des choses pour les personnes avec un handicap intellectuel.
C'est pour être sûr qu'on respecte vos droits !



2. Inclusion asbl a fait une campagne **d'information**.

Chaque année, il y a une campagne d'information.
C'est pour donner des informations sur le handicap intellectuel.

La campagne en 2022, c'était : Ma vie, quels choix ?

C'est important de pouvoir choisir l'endroit où on veut habiter.
Pour les personnes avec un handicap intellectuel, c'est souvent difficile de choisir son logement.

C'est aussi important de pouvoir choisir le plus de choses dans son logement.

Par exemple : choisir ses repas ou la décoration de sa chambre.

Ma vie
quels choix ?



Pour parler des choix dans les logements :

- On a fait **un film** qui s'appelle « Ma maison c'est ici ».
On a organisé **des cinés-débats** pour regarder ensemble le film et discuter du film.
- On a mis des photos sur les réseaux sociaux.
- On a organisé un groupe de parole et **une formation** qui s'appelle « Apprendre à décider ».



3. Inclusion asbl a demandé d'écrire **des témoignages**.

Un témoignage, c'est quand on raconte quelque chose qui s'est passé dans notre vie.

Parfois les gens ne respectent pas les droits des personnes avec un handicap.

Quand les personnes ne respectent pas vos droits c'est important de le dire.

Pour faire changer les choses !

**Vigilance
Handicap Intellectuel**

Vous témoignez, nous interpellons !

Pour écrire un témoignage et dire ce qui ne va pas, il faut aller sur le site internet :

www.vigilance-handicap-intellectuel.be.

On peut aussi téléphoner au **0 2 2 4 7 2 8 1 9**.

4. Inclusion asbl a continué à travailler pour que les médecins **soignent mieux** les personnes avec un handicap intellectuel.

On a créé un site internet : **www.ditesaaa.be**.

Sur le site, il y a plein d'informations, des conseils et encore d'autres choses.



C'est pour aider les professionnels de la santé à mieux soigner les personnes avec un handicap intellectuel.

Les professionnels de la santé, c'est par exemple : les médecins, les infirmiers, ...

On a aussi envoyé des affiches à des médecins pour expliquer le projet.



5. Inclusion asbl a demandé à inclure plus de personnes avec un handicap dans les écoles.

Souvent, les enfants avec un handicap doivent aller dans une école spécialisée.

Ils ne peuvent pas aller dans l'école de leur choix.

Par exemple, l'école près de chez eux.

Pour changer ça, on a organisé un groupe de travail et des réunions avec la Ministre qui s'occupe de l'école.



6. Inclusion asbl a préparé un mémorandum pour les élections.

En 2024, il y aura des élections.

Ça veut dire qu'on va choisir de nouveaux ministres pour prendre les décisions en Belgique.

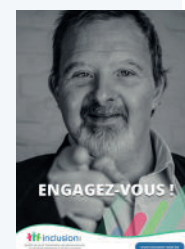
Pour Inclusion asbl, c'est important de bien savoir ce qu'on veut demander à nos futurs ministres.

C'est pour ça qu'on a commencé à écrire un mémorandum.

C'est un document avec toutes nos demandes sur des sujets importants.

Par exemple : la santé, la qualité de vie et les choix de vie.

Pour écrire le mémorandum, on a organisé plusieurs réunions avec les familles membres d'Inclusion asbl.



Mission 3 : Pour aider les personnes avec un handicap intellectuel et leurs familles

1. Les **assistantes sociales** et la **psychologue** d'Inclusion asbl ont beaucoup travaillé.

Les assistantes sociales ont répondu aux questions d'environ 300 personnes.

Les assistantes sociales sont là pour :

- vous donner des conseils,
- vous aider avec vos papiers.

La psychologue a eu des rendez-vous avec environ 30 personnes pour les écouter.



2. Inclusion asbl a donné **des formations**.

Il y a une nouvelle formation pour apprendre à utiliser son smartphone.



3. Inclusion asbl a **traduit** plein de documents en FALC.

Le FALC, c'est un langage FAcile à Lire et à Comprendre. Le FALC, c'est utile pour toutes les personnes qui ont des difficultés pour comprendre les informations.



On a aussi formé 15 nouveaux relecteurs FALC. Quand on est relecteur FALC, on est capable de dire si un document est facile ou difficile à comprendre. Pour avoir plus d'informations, il faut aller sur : www.falc.be.



Ce rapport d'activités est écrit en FALC.
C'est Patrizia qui a relu le rapport d'activités.
Patrizia est relectrice pour le service FALC.
Son rôle est de dire si le texte est facile
à comprendre.

Si vous voulez aussi devenir relecteur,
contactez-nous !

